

ECOLES D'ARBITRAGE REUNION DES RESPONSABLES SAISON 2017/2018



DÉROULÉ DE LA SOIRÉE

Temps 1 : Informations générales sur les EA

Temps 2 : Nouvelles règles et échanges

TEMPS 1

INFORMATIONS GENERALES SUR LES ECOLES D'ARBITRAGE

INFORMATIONS GENERALES

- 1. Définition
- 2. Déclarer son école de niveau 1
- 3. Valider son école de niveau 2 : Les 5 critères
- 4. La formation et la mallette
- 5. Rôle du formateur
- 6. Rôle du coach
- 7. Ecole d'arbitrage et la charte des officiels
- 8. Ecole d'arbitrage et formation départementale

1. DEFINITION D'UNE ECOLE D'ARBITRAGE

Définition

Une école d'arbitrage initie des licenciés à l'acticité d'arbitre, forme des arbitres club et peut préparer aussi des arbitres à l'examen départemental.

Une école d'arbitrage dans un club peut être encadrée par un bénévole, un entraîneur, un arbitre et/ou un formateur

Elle a un responsable attitré et un ou plusieurs formateurs

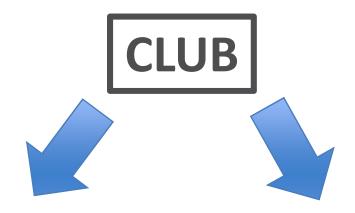
Elle peut s'organiser de manières différentes:

- lors d'entraînements
- lors de réunions
- lors de stages (vacances scolaires, week-end, ...)
- lors de matchs de jeunes catégories

Il existe 2 niveaux d'école d'arbitrage. Le niveau 2 crédite des points pour la charte des officiels. Le niveau 2 est exigé pour la validation des CTC.

ELLE DOIT ETRE DECLAREE POUR LE 30 NOVEMBRE

2. DECLARER SON ECOLE NIVEAU 1



DECLARE SON ECOLE
NIVEAU 1 SUR FBI

La demande de niveau 2 se fait auprès du comité avec le formulaire avant le 30 novembre

DECLARE SES ARBITRES /
OTM CLUB EN FORMATION
SUR FBI

Renseigner la date de certificat médical. (responsabilité du dirigeant)

3. VALIDER SON ECOLE NIVEAU 2

DEMANDE D'UNE VALIDATION D'ECOLE D'ARBITRAGE NIVEAU 2



REMPLIR LE FORMULAIRE CLIQUEZ ICI

REMPLIR LES 5 CRITERES

RENVÔYER LE FORMULAIRE AU COMITE

Le Comité contrôle les 5 critères

3. VALIDER SON ECOLE NIVEAU 2

LES 5 CRITERES POUR VALIDER UNE ECOLE D'ARBITRAGE NIVEAU 2



Faire une demande de validation de niveau 2 en remplissant et en adressant le formulaire à son comité départemental.



Saisir sur FBI au minimum 2 « Arbitres Club en formation » titulaires d'une licence avec certificat médical. Pour une CTC : il faut déclarer 2 arbitres (en moyenne) par club qui la compose.



Utiliser <u>la mallette pédagogique de la FFBB</u>, les cahiers d'arbitre club, et respecter le programme de formation.



Afficher le programme de formation de l'école d'arbitrage, les photos des officiels du club et chaque semaine les désignations des officiels du club .



Participer à la réunion des responsables d'école d'arbitrage de la CDO (le 08/01/2018). Présence obligatoire du responsable de l'école d'arbitrage.

4- LA FORMATION ET LA MALLETTE



5. LE RÔLE DU RESPONSABLE DE L'ECOLE D'ARBITRAGE

Le responsable de l'école d'arbitrage doit :

- Organiser la formation et le suivi des stagiaires
- S'assurer qu'un formateur est présent pour encadrer les arbitres en formation sur chaque rencontre
- S'assurer que la déclaration d'école d'arbitrage est faite dans FBI
- Utiliser la mallette
- Participer à la réunion organisée par le comité.
- S'assurer de la saisie des arbitres en formation sur FBI lorsqu'ils ont officié sur un match du club
- Remplir avec l'arbitre en formation son livret de suivi et/ou suivre son évolution sur e-Learning

LE RÔLE DU FORMATEUR

Un formateur (pas forcément arbitre) doit :

- Etre présent sur chaque match de l'arbitre club
- Accompagner lors de la préparation d'avant match (échauffement, briefing, ...)
- Etre présent à la table de marque
- Intervenir uniquement lors des temps mort et/ou intervalles de jeu
- Aider l'arbitre d'un point de vue placement et déplacement (pas de commentaire sur le jugement)
- Intervenir en cas de conflit avec les coachs et/ou joueurs
- Faire un retour après le match à/aux arbitre(s)

7. ECOLE D'ARBITRAGE ET CHARTE EDS OFFICIELS

ARBITRES CLUB EN FORMATION





POUR LES MINEURS : UTILISATION DU CAHIER DE L'ARBITRE (MALLETTE) POUR LES MAJEURS : SUIVRE LA FORMATION E-LEARNING

+ 5 MATCHS ARBITRES EN CLUB ENREGISTRES SUR FBI

LE CLUB ENREGISTRE L'ATTESTATION DE FIN DE FORMATION SUR FBI

Le club peut suivre sur FBI le nombre de matchs officiés par arbitre club en formation

7. ECOLE D'ARBITRAGE ET CHARTE EDS OFFICIELS

LE CLUB DOIT ENVOYER LES ATTESTATIONS DE FORMATION





POUR LES MINEURS :
PAGE 23
DU CAHIER DE L'ARBITRE

POUR LES MAJEURS :
ATTESTATION
e-Learning

Le comité peut suivre l'évolution du statut des arbitres club à réception des attestations.

7. ECOLE D'ARBITRAGE ET CHARTE DES OFFICIELS

Les points et valorisation de l'école d'arbitrage:

- Une école d'arbitrage de niveau 2 rapporte 10 points
- Un arbitre club est valorisé à partir de son 8^{ème} match enregistré sur FBI sur la saison en cours (ces 8 matchs incluent les 5 matchs nécessaires à la validation).
- Un formateur labellisé qui intervient dans une école d'arbitrage peut rapporter 5 points s'il eut justifier de 10heures d'activité (pas de limite de nombre de formateurs labellisés par école d'arbitrage). Le rapport d'activité est à renvoyer à la FFBB annuellement.

Rappel: un arbitre peut être valorisé de 55 points maximum

B. ECOLE D'ARBITRAGE ET L'EXAMEN DEPARTEMENTAL

L'école d'arbitrage peut préparer un licencié à l'examen d'arbitre départemental, pour cela, elle doit :

- Travailler en étroite collaboration avec le comité
- Inscrire l'arbitre à l'examen auprès de son comité
- Remplir le dossier du candidat désormais en version numérique
- Préparer les candidats aux 5 épreuves ci-dessous de l'examen:

E1: Suivre de la formation dans son intégralité

E2: Valider une formation à distance e-Learning

E3 : Réussir un test écrit de règlement de jeu

E4: Réussir un oral de règlement de jeu

E5: Réussir un match sur lequel l'arbitre est observé

Retrouvez toutes les informations sur le site en cliquant ici : Devenir arbitre départemental

ANNEXE

Retrouvez toutes les informations en suivant ce lien: http://www.ffbb.com/ffbb/officiel/arbitres/ecole-darbitrage

Le guide des clubs a été adressé à votre comité départemental en format numérique.

Une adresse mail pour répondre à vos questions: ecolesarbitrage@ffbb.com

TEMPS 2

NOUVELLES REGLES ET ECHANGE

NOUVELLES REGLES

Propositions de règles à évoquer en école d'arbitrage :

- Le marcher
- Action de tir
- Retour en zone
- La faute antisportive

- Technique d'arbitrage
- La feuille de marque



NOUVELLES REGLES

Ce document s'appuie sur ceux présentés par la FIBA aux instructeurs nationaux lors du stage de juin 2017.

Seules les règles officielles en anglais ont été publiées à ce jour. Les interprétations de ces règles et d'autres documents complémentaires devraient être diffusés par la FIBA courant octobre 2017.



LE MARCHER (Art. 25.2) Ce qui change ...



OBJECTIFS

 Avoir une règle unique du marcher à travers le monde qui reflète mieux les actions pratiquées sur le terrain.



ARRET, PASSE OU TIR A LA FIN D'UN DRIBBLE Inchangé

 Un joueur qui réceptionne le ballon ou termine un dribble peut faire 2 pas pour s'arrêter, passer ou tirer

Nouveauté

 Le décompte des pas est modifié : <u>le pied déjà au</u> sol au moment de l'attraper du ballon ne compte pas comme un pas (c'est le « pas n° 0 »)









DECOMPTE DES APPUIS et PIED de PIVOT lors d'un ATTRAPER EN COURSE ou une FIN DE DRIBBLE avec les pieds en l'air

Inchangé:

- Quand un joueur en déplacement attrape le ballon ou termine un dribble en étant en l'air :
 - Le prochain pied touchant le sol comptera comme « le pas n°1 » et deviendra le pied de pivot.
 - Le pied suivant touchant le sol sera « le pas n°
 2 »



DECOMPTE DES APPUIS et PIED de PIVOT lors d'un ATTRAPER EN COURSE ou une FIN DE DRIBBLE avec un pied au sol Nouveauté

- Quand un joueur en déplacement attrape le ballon ou termine un dribble en ayant un pied au sol :
 - Le pied <u>au sol au moment de l'attraper compte</u> comme « le pas n° 0 »
 - Le prochain pied touchant le sol comptera comme « le pas n°1 » et deviendra le pied de pivot.
 - Le pied suivant touchant le sol sera «le pas n° 2»

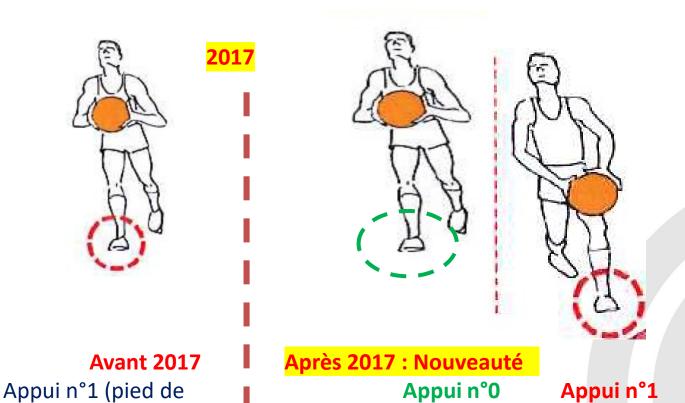


pivot)

NOUVELLES REGLES FIBA SAISON 2017-2018

DECOMPTE DES APPUIS et PIED de PIVOT

lors d'un ATTRAPER EN COURSE ou une FIN DE DRIBBLE (cas de l'attrapé du ballon avec un pied au sol)



(ne compte pas) (pied de pivot)



DECOMPTE DES APPUIS et PIED de PIVOT lors d'un ATTRAPER EN COURSE ou une FIN DE DRIBBLE (cas de l'attrapé du ballon avec un pied au sol)

PAS "0" - Pied Gauche

PAS "1" - Pied Droit



PAS "2" - Pied Gauche







DEPART EN DRIBBLE après un ATTRAPER EN COURSE

Nouveauté

 Un joueur qui attrape le ballon en déplacement doit avoir <u>lâché le ballon avant de poser au sol le</u> pas n°2 pour commencer un dribble







Appui n°1



Dribble (ballon lâché) avant pose de l'appui n°2



SURSAUT SUR UN PIED = ILLEGAL

Nouveauté

 Toucher le sol deux fois de suite avec le même pied (cloche pied) ou avec les deux pieds (double simultané) est une violation de marcher





SPIN MOVE

Quand le ballon est contrôlé en fin de dribble <u>avec un appui au sol (pas « 0 »)</u>, le pied suivant posé au sol sera le pied de pivot. Cette situation est légale.

CONTROLE DU BALLON – PAS "0" Pose du Pied de Pivot – Pas "n°1"

Pivot sur pied de pivot

Pose du pas n° 2











ACTION DE TIR (15.3.1)





OBJECTIF

Clarification de la définition



NOUVELLE DISPOSITION:

• Si une faute est sifflée sur un joueur en action de tir et qu'après la faute le joueur passe le ballon, il n'est plus considéré en action de tir.



RETOUR EN ZONE (interpr. 30-12/13)





NOUVELLE DISPOSITION:

Tant que le ballon n'a pas été <u>contrôlé par un joueur</u> ayant les deux pieds en zone avant, le retour en zone ne s'applique pas.

- Ex : A1 dribble et franchit la ligne médiane en dribblant et dribble sur son pied sans avoir encore dribblé en zone avant. Le ballon repart en zone arrière où A1 le récupère = action légale
- Ex : lors d'une passe de A1 venant de la zone arrière, A2 situé en zone avant touche le ballon mais ne le contrôle pas. Le ballon repart aussitôt en zone arrière où il est capté par A1 = action légale



FAUTE ANTISPORTIVE (ART. 37.1.1)



OBJECTIFS

- Obtenir davantage de clarté pour définir quand une faute antisportive doit être sifflée
- Protéger la dynamique au jeu sur les montées de balle et contre-attaques



NOUVEAU CRITERE

 C3: Contact non nécessaire provoqué par un défenseur dans le but de stopper la progression de l'équipe attaquante lors d'une transition (montée de balle) = faute antisportive.

Ce critère s'applique jusqu'à ce que l'attaquant commence son action de tir



TECHNIQUE D'ARBITRAGE (Manuel de l'arbitrage)



COUP DE SIFFLET D'ALERTE AU DÉBUT D'UNE PÉRIODE

L'arbitre actif doit donner un « coup de sifflet d'alerte » :

- Au début de la rencontre avant d'entrer dans le cercle central pour effectuer l'entre-deux initial
- Au début de toutes les autres périodes et des prolongations avant de mettre le ballon à disposition pour la remise en jeu au niveau de la ligne médiane.



FEUILLE DE MARQUE (ART. B)



- Validation de l'usage de 2 couleurs de stylo (rouge pour les période 1 et 3, et bleu ou noir pour inscriptions initiales et les périodes 2, 4 et les prolongations
- Modification d'inscription quand une équipe présente moins de 12 joueurs : ne rayer que la ligne suivant le dernier joueur et finir éventuellement en diagonale vers le bas dans les cases de fautes :

021	MARTINEZ, M.	33				
022	SANCHES, N.	42			П	
	•		\perp			
					\Box	
Coacl	LUUR, A.					
Assistant Coach MONTA, B.						



 Si une équipe a un joueur-entraineur : inscrire (CAP) sur la feuille à deux endroits : après le nom du joueur ET après le nom de l'entraineur

Coach	KING, H.	(CAP)		
Assistant Coach				

 Section de fautes : mettre un trait vertical après la dernière faute de chaque joueur et entraineur seulement <u>après la mi-temps</u> et <u>à la fin de la</u> rencontre

015	RUSH, S.	25	X	P_3	P_2	_			
021	MARTINEZ, M.	33	×	T	P	P_2	T_1	GD	
022	SANCHES, N.	42	×	P_2	P_2	U_2	P	U_2	GD
024	MANOS, K.	55	X	P_2	D_2	_			



Clôture de feuille de marque

- Signature de chaque OTM à coté de son nom
- Inscription immédiate de l'heure de fin de rencontre

Scorer	N. MAIER SW	Scores Period ① A _1	5 B <u>18</u>		
Assistant scorer	O. SABAY OS	Period ② A _1			
Timer	R. LEBLANC RS	Period ③ A _2 Period ④ A _1			
Shot clock operator	K. AUSTIN K.A	Extra periods A			
Crew chief	lton	Final Score Team A _7	6_ Team B _72_		
Umpire 1 <u>4. Chang</u>	Umpire 2 K. Bartok	Name of winning team <u>HOOPERS</u>			
Captain's signature in case of	protest	Game ended at (hh:mm)	21:50		

TEMPS D'ECHANGES

Les nouvelles règles - le PPT complet en suivant Ce lien:

http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/arbitres/le-reglement-de-jeu

Ecole d'arbitrage et formation départementale



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80 www.ffbb.com